

CCBCL INFO



C.C.B.C.L

SOMMAIRE

Actualité de la Chambre p. 1

Nouvelles de Lubumbashi p. 2

Annonces p. 3 - 6

Messages p. 7

Affaires juridiques p. 8

Dossier p. 9 - 14

Appels d'offres p. 15 - 16

Échos du Congo p. 17 - 20

Échos de l'Étranger p. 21 - 23

Contact

C/o Alliance Belgo
Congolaise
Av. de la Justice
2703 , Kinshasa
Gombe
R.D.Congo

Heures d'ouvertures du secrétariat

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30

Téléphone

081 88 48 319
089 89 49 292

E-mail

ccbc@gbs.cd

Site web

www.ccbc—rdc.be

Ce bulletin est réalisé grâce à l'appui du SPF Affaires Etrangères et des Régions

ACTIVITES DU MOIS DE JUILLET 2011

Réunion du Conseil d'Administration, le mardi 12 juillet 2011

Le Conseil d'Administration s'est tenu le mardi 12 juillet 2011 à l'Hôtel Sultani et a été suivi d'un cocktail offert par l'administrateur Nicole Sulu.

ACTIVITES DU MOIS D'AOÛT 2011

Congé de la Chambre

ACTIVITES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Réunion du Conseil d'Administration, le jeudi 22 septembre 2011

Le Conseil d'Administration se réunira le jeudi 22 septembre 2011 à 17h à la Chambre.

Déjeuner-Conférence, le 29 septembre 2011

La Chambre organise un Déjeuner-Conférence sur le thème « *La libéralisation du marché de l'énergie en RDC* ». Il sera animé par son excellence Mr Gilbert Tshiongo Tshibikubula wa Tumba. Vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription. Pour toute autre information, veuillez prendre contact avec le secrétariat de la Chambre (tél : 081 88 48 319 ; email : ccbc@gbs.cd).

ACTUALITES DIVERSES

Nouvel Annuaire

Le nouvel Annuaire 2011-2012 vient de paraître. Nous avons le plaisir de vous le remettre en même temps que votre CCBCL-info n° 64 des mois de juillet-août.

ACTIVITES DES MOIS DE JUILLET - AOUT

Congé de l'antenne de Lubumbashi

ACTIVITES A VENIR

L'Antenne de Lubumbashi a le plaisir de vous communiquer les activités qui devraient en principe avoir lieu après les vacances d'été :

- La 2^{ème} visite d'entreprise : Mines de Luisushi : le vendredi 16 septembre.
- Week-end Belge : le 1er et 2 octobre ;
- Le 3ème Déjeuner-Conférence : fin novembre, début décembre ;

Les activités et les services organisés par la CCBCL, située à Lubumbashi sont automatiquement valables pour les membres qui se trouvent à Kinshasa et vice versa !

a) Programme des foires et salons octobre 2011

BIS (BOUW- EN IMMOSALON) + IMMOSFEER

Salon du bâtiment et de l'immobilier

Lieu : Flanders Expo (Artexis Group - Exhibition & Congress Centres)

Maaltekouter 1, 9051 Gent (St Denijs-Westrem), Belgique

08/10 – 16/10

Organisation: Artexis (Public & Trade Fairs)

Maaltekouter 1, 9051 Gent, Belgique

Tél.: 09/241 92 11 - Fax: 09/241 93 25

info@artexis.com

www.artexis.com

DE GROOTSTE ROMMELBEURS VAN VLAANDEREN

Lieu : Oktoberhallen Wieze

Aalstersestraat 168, 9280 Wieze, Belgique

15/10 – 16/10

Organisation: Oktoberhallen Wieze

Aalstersestraat 168, 9280 Wieze, Belgique

Tél.: 053/71 08 44 - Fax: 053/78 10 03

www.oktoberhallen.be

ENERGIEBEURS 2011

Lieu : Grenslanhhallen - Ethias Arena - Fair Organizer

Gouverneur Verwilghensingel 70, 3500 Hasselt, Belgique

16/10-16/10

Organisation: Lambrechts

Tanusweg 8, 3600 Genk, Belgique

Tél.: 089 62 03 87 - Fax: 089 62 03 64

marketing@lambrechts.eu

www.lambrechts.eu

ENERGIE 2011

Bâtir, Réno, Immobilier

Lieu : Tour & Taxis

Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles, Belgique

18/10-19/10

Organisation: New Bizz Partners

Rue de Belvédère 28, 1050 Bruxelles, Belgique

Tél.: 02/645 34 85 - Fax: 02/349 35 60

www.newbizz.be

SEMAINE DE L'EMPLOI - LIÈGE

Foire Internationale de Liège sc Expo Center

Lieu : Maurice-Denis 4, 4000 Liège, Belgique

18/10 – 19/10

Organisation: Forem Formation Liège-Huy

Rue Ernest-Solvay 13, 4000 Liège, Belgique

Tél.: 04/229 11 17

info@artexis.com

www.artexis.com

EDUBUILD 2010

Lieu : Flanders Expo (Artexis Group - Exhibition & Congress Centres)

Maaltekouter 1, 9051 Gent (St Denijs-Westrem), Belgique

20/10-21/10

Organisation: Artexis (Public & Trade Fairs)
Maaltekouter 1, 9051 Gent, Belgique
Tél.: 09/241 92 11 - Fax: 09/241 93 25

7ème Edition du Partenariat pour l'Infrastructure et le Développement en Afrique (iPAD) RDC

10% de réduction sur les frais d'inscriptions pour les membres de la CCBCL !!

Pour pouvoir profiter de cette réduction, veuillez-noter dans les blocs de commentaires/suggestions que vous êtes membre de la CCBCL au moment où vous vous inscrivez en ligne www.drc.ipad-africa.com !!

La compagnie d'électricité de la RDC, la Société Nationale d'électricité (SNEL), a annoncé son soutien à la réunion internationale annuelle d'entreprises sur les investissements en République Démocratique du Congo, l'iPAD RDC. Le Partenariat pour l'infrastructure et le développement en Afrique (iPAD) RDC est la première conférence et le principal salon permettant de regrouper les représentants du gouvernement de la RDC, les organisations paraétatiques, les entreprises locales et les investisseurs internationaux sous un même toit.

La République Démocratique du Congo est connue comme un pôle de ressources naturelles – richement pourvue en minerais tels que l'or, les diamants, le cuivre, le cobalt, le tantale, l'étain, le nickel et davantage. En outre, les abondantes ressources en eau ont le potentiel de produire suffisamment d'électricité pour le pays, la région et le continent. La RDC abandonne un héritage de troubles politiques et avance vers une nouvelle ère consacrée aux affaires sérieuses. Tandis que les risques sont présents, des perspectives plus lucratives concernant les investissements et les partenariats abondent. Le gouvernement de la RDC est activement à la recherche d'investisseurs ; et des cadres juridiques et réglementaires sont mis en place afin d'assurer des relations commerciales stables.

Du 3 au 4 octobre 2011, les synergies entre l'énergie et l'exploitation minière en RDC seront exploitées avec la réunion de plusieurs intervenants au Grand Hôtel à Kinshasa. Du 6 au 7 octobre 2011, la réunion aura lieu à Lubumbashi pour le Briefing Minier du Katanga, dont l'objet est d'explorer les infrastructures nécessaires afin de développer l'industrie minière et d'examiner le rôle joué par les exploitants et explorateurs miniers dans le développement social et économique de la province.

Importance de l'infrastructure électrique

« L'infrastructure électrique est un élément/composant essentiel à la renaissance de la RDC en tant que nation industrialisée. Le soutien de SNEL concernant cet événement indique la synergie importante entre les secteurs miniers et électriques », souligne Nicole Smith, Directrice de Conférence pour l' iPAD RDC.

« Le programme est hautement stratégique, et l'évènement dans son ensemble reconnaît que lorsque vous faites des affaires en RDC, il est tout aussi important de disposer d'informations pertinentes que de savoir avec qui traiter », a-t-elle ajouté.

Le programme de haut niveau comporte les points de discussions suivants : un aperçu du secteur énergétique en RDC et les opportunités de partenariat ; l'électrification et la sécurité énergétique pour une industrie minière opérationnelle ; des partenariats avec les compagnies

Annonces

minières afin de trouver des solutions aux problèmes relatifs à l'offre et à la demande ; les options de production d'électricité pour l'exploitation minière ; et une mise à jour concernant les plans fondeurs en RDC.

Afin de participer à cette réunion prestigieuse, et à cette interface avec SNEL et autres services en RDC, agences gouvernementales, exploiters et exploreurs de mines, visitez www.drc.ipad-africa.com and inscrivez-vous dès aujourd'hui.

KINSHASA

Lieu: Grand Hotel, Kinshasa

Organisation: iPAD DRC

Date : du 3 au 4 octobre 2011

Lieu d'inscription: www.drc.ipad-africa.com

LUBUMBASHI

Lieu : Grand Hotel Karavia, Lubumbashi

Organisation: iPAD DRC

Date : du 6 au 7 octobre 2011

Lieu d'inscription: www.drc.ipad-africa.com

+ Visite minière (participants limités) : le 8 octobre 2011

b) Curricula vitae

CV Lionel Wathelet: Voir en annexe

CV Bolia Limoko: Voir en annexe

c) Ex-Change

Pour rappel, Ex-Change est une Association Sans But Lucratif regroupant des experts bénévoles mis temporairement à la disposition d'entreprises ou institutions des pays du Sud qui en font la demande. Par ses interventions dans les domaines demandés par les promoteurs locaux, Ex-Change aide ceux-ci à surmonter une difficulté technique, organisationnelle ou managériale.

Ex-Change a organisé une mission en RDC, à Mbandaka, entre le 8 et le 16 juillet 2011. Le demandeur et organisateur de cette mission était l'ONG « Propyri » qui regroupe différentes ONG locales situées entre les rivières Ruki et Ikelemba. La demande consistait à organiser une formation en « gestion du cycle de projet » pour une vingtaine de participants venant de plusieurs ONG locales de développement à Mbandaka. Cette mission a été réalisée avec succès. Pour en savoir plus, nous invitons nos membres à consulter la newsletter de notre partenaire Ex-Change qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ex-change-expertise.be/newsletter/NL011>.

Pour de plus amples informations en général sur Ex-Change, nous invitons nos membres à consulter le site www.ex-change-expertise.be, à envoyer un mail à info@ex-change-expertise.be ou à prendre contact avec le secrétariat de la Chambre (tél : 081 88 48 319 ; email : ccbc@gbs.cd).

d) Lecture intéressante

Un nouveau numéro de la collection « Alternatives Sud » vient de paraître :

« *La Chine en Afrique. Menace ou opportunité pour le développement ?* », Points de vue du Sud, Editions Syllepse – Centre tricontinental, Volume XVIII (2011), n°2, 200 pages.

Pour plus d'informations, nous invitons nos membres à consulter le site www.cetri.be

e) Divers

Appel à candidatures dans le cadre du Prix de la Gouvernance d'Entreprise en RDC 2011-2012

Il s'agit de la première édition d'un Prix organisé par le nouveau Fonds Gouvernance d'Entreprise en RDC, géré par la Fondation Roi Baudouin.

D'une valeur de 25.000 €, ce Prix sera remis en 2012 à une femme ou un homme congolais qui gère son entreprise de manière remarquable en RDC.

L'objectif est de mettre en avant des bonnes pratiques entrepreneuriales qui bénéficient aussi à la communauté et qui peuvent inspirer d'autres acteurs du secteur privé en RDC.

Les candidatures doivent être obligatoirement introduites via un dossier de candidature en ligne. **La date limite est fixée au 8 octobre 2011.**

Toutes les infos utiles, le dépliant de cet appel et le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin : www.kbs-frb.be (Home-Projets-Appels à projets-Prix de la Gouvernance d'Entreprise en RDC ou <http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=284130&LangType=2060>).

Coversys, the steel tile

La société Coversys fabrique et commercialise un système complet de tuiles en acier destinées à la couverture de tous types de bâtiments (maisons unifamiliales ou immeubles à appartements, écoles, bureaux, centres hospitaliers et administratifs, horeca, etc). Depuis près de 15 ans, les produits Coversys recouvrent des millions de m² de toiture, principalement en Europe mais également dans de nombreux pays africains.

Les tuiles acier Coversys présentent divers avantages. Pour de plus amples détails à ce sujet, nous invitons nos membres à consulter le site internet www.coversys.com qui répondra aux différentes questions que peut se poser un professionnel de la toiture.

La société Coversys ne bénéficie pas de partenaire commercial en RDC et souhaiterait entrer en contact, soit avec un importateur-distributeur de produits de construction et de couverture/toiture plus particulièrement, soit avec une entreprise réalisant des travaux de construction et de toiture. Une documentation complète et des échantillons seront envoyés à toutes les entreprises intéressées.

Les membres intéressés peuvent prendre contact avec Mr Louis Veys, Sales representative – Coversys SA, Tél : +32.81.625.320 louis.veys@coversys.com

Lionel Wathelet

Av. des Casernes, 24

1040 Bruxelles

G.S.M :+32.(0)475/37.59.45

Tél:+32.(0)2646/71.66

E-Mail :lionel.wathelet@hotmail.com

Belge, né le 29 novembre 76 (34 ans), marié deux enfants, Permis B

OBJECTIFS

Je souhaite mettre au service d'une entreprise telle que la vôtre mes compétences acquises et perfectionnées sur le terrain, ma réactivité poussée par la recherche d'une solution rapide et efficace à tout problème de coordination administrative et de gestion des ressources humaines, mes compétences reconnues en management et gestion d'équipe, et ma faculté d'adaptation.

Je suis prêt à m'investir dans le management d'une équipe pour l'emmener vers les résultats fixés par l'entreprise grâce à un encadrement constant et une formation permanente qui viseraient à encourager chacun de ses membres à donner le meilleur de lui-même et à se dépasser.

Personnellement, j'aspire avant tout à valoriser et exploiter mes compétences au sein d'une entreprise qui saura en tirer parti tout en me permettant d'évoluer. Enfin, je souhaite faire correspondre mon projet de vie professionnelle à mon désir de retrouver le pays de mon enfance.

QUALITÉS PROFESSIONNELLES ET HUMAINES

Ethique professionnelle	Flexible, loyal, enthousiaste, patient, capacité d'adaptation, persévérant, soucieux de la qualité, ponctuel, disponible, discipliné, organisé et rapide, constant, s'adapte facilement aux changements, ouvert à la critique, bon discernement entre l'essentiel et l'accessoire.
Esprit d'équipe	Leadership, serviable, communication ouverte et claire avec ses collaborateurs et sa hiérarchie, franc, prend des initiatives, respectueux des autres.
Qualités formatrices	Formation permanente des collaborateurs, vérification du respect des standards de travail, follow-up de la formation des collaborateurs, évaluations objectives et équitables du personnel.
Gestion administrative	Respectueux des méthodes, contrôles et analyses des documents, classement des documents.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Mars 10	Manager de l'année 2009, chez Pizza-Hut Belgique.
Février 09-...	Formateur pour la société Pizza-Hut.
Juillet 09-Juillet 10	Barman pour différents concepts de soirées au K-nal
Mars 08-...	Manager du Pizza-Hut de Wezembeek-Oppem. Management, d'une équipe de 15 à 20 personnes (recrutement, formation, évaluation, gestion financière,...)
Septembre 06-Mars 08	Manager du Pizza-Hut d'Ixelles. Management, d'une équipe de 20 à 30 personnes (recrutement, formation, évaluation, gestion financière,...)

Octobre 04-Octobre 06	Hôte d'accueil et responsable de la guest-list pour les soirées Dirty Dancing au Mirano.
Septembre 01-Septembre 06	Livreur, shiftleader, assistant manager, 1er assistant manager pour la société Pizza-Hut.
Février-Août 01	Réceptionniste dans un village de vacances, les Boucaniers en Martinique - Club Méditerranée.
Novembre-Décembre 00	Régisseur son au théâtre Varia pour la pièce « Le Café des patriotes », mise en scène par Philippe Sireuil.
Mai-Novembre 00	Réceptionniste dans un village de vacances, Beldi en Turquie – Club Méditerranée.
Décembre 99-Mars 00	Technicien son chez Microson société d'installation de systèmes dédiés à l'interprétariat simultané, de petites sonorisations pour des conférences de presse et des réunions,...
Février-Octobre 99	Technicien son chez Cinéberti, société de post production cinéma et télévision. Enregistrement et mixage de publicités pour la société Procter and Gamble
Novembre-Décembre 98	Stagiaire Chez Arrogant music, studio d'enregistrement de productions publicitaires et de créations musicales de variétés.
Juin 97-Novembre 98	Employé chez K2 production pour le repérage de film et en tant que régisseur.
Juin 96 Août 96	Employé chez Créaction, société d'organisation d'événements à des fins publicitaires.
96-97	Directeur de la programmation sur une radio amateur « Radio Crystal », mise en contact avec des musiciens et DJ de musique électronique, visite et première prise de contact dans des studios.
Août 95	Job d'étudiant chez G.B. en tant que caissier.
94-96	Création d'une ASBL «Young Travel» dans laquelle je dirige un groupe de jeunes de 16 à 21 ans. Cette ASBL a pour but de réunir des fonds afin de pouvoir emmener des jeunes en vacances et de les aider dans le financement de leurs études.
93-96	Durant mes études à Notre Dame des Champs, dans l'option arts d'expression: élaboration de plusieurs spectacles de type café théâtre - responsable de tout l'aspect sonore.

EDUCATION

Juin 02-février 06	Formations professionnelles. Huit Modules dans le cadre de ma fonction (Qualité, normes haccp, entrevue d'embauche, paiement des salaires, sécurité, évaluation et formation du personnel, comment travailler ensemble, comment diriger une équipe, informatique, gestion administrative...)
Avril 00	Stage de formation sur la gestion des clients au Club Méditerranée de Vittel.

Aout 98	Études Supérieures: Cours de conception sonore assistée par ordinateur à Montréal (Québec) dans un établissement scolaire privé: Musitechnic.
Janvier 97-juin 97	Cours de promotion sociale. Trois modules d'anglais.
Juin 96	Études Secondaires cycle supérieur: Institut Notre Dame de la Paix à Schaerbeek. Options: Sciences sociales et anglais

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Langue maternelle	Français.
Deuxième langue	Anglais: études secondaires option anglais- modules d'anglais à l'IESTE - Études supérieures à Montréal en anglais.
Troisième langue	Néerlandais: pratique quotidienne.
Remarque	Facilités d'apprentissage de langues étrangères.

DIVERS

Hobbies	<p>Passion du cinéma: Travail pour la société de production K2 et pour une société de post-production en cinéma et télévision, Cinéberti.</p> <p>Intérêt pour l'architecture et le design.</p> <p>Voyages: enfance vécue au Zaïre (République démocratique du Congo), États-Unis (Californie, New-York, Nevada, Utah) Norvège, Angleterre, Pays-Bas, France, Italie, Espagne, Allemagne, Suisse, Canada, Turquie, Martinique, Qatar, Sri Lanka, Islande, île de la Réunion.</p>
Sports	<p>Voile (brevet de barreur, participation au championnat de France Hobbie Cat).</p> <p>Ski alpin, escalade, Parachutisme (brevet de parachutisme au centre de parachutisme de Schaffen), Cerf-volant, fitness, natation, jogging.</p>

CURRICULUM VITAE

I. IDENTITE

NOM : LIMOKO

POST-NOM : BOLIA

PRENOM : Brunelie

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : KINSHASA, LE 19 SEPTEMBRE 1989

NATIONALITE : CONGOLAISE

ADRESSE : 24, KABALO ; COMMUNE DE BARUMBU

E-mail : brunellelimoko@yahoo.fr

TELEPHONE : +243810698227/ +243898572278/ +243817151026

II. ETUDES FAITES

6 ANS PRIMAIRES

❖ *Ecole : GROUPE SCOLAIRE AURORE*

❖ *Titre obtenu : CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES PRIMAIRES*

2 ANS DE CYCLE D'ORIENTATION

❖ *Ecole : LYCEE KABAMBARE*

❖ *Titre obtenu : BREVET DE CYCLE D'ORIENTATION*

4 ANS D'HUMANITE

❖ *Ecole : LYCEE KABAMBARE*

❖ *Titre obtenu : DIPLOME D'ETAT*

3 ANS D'ETUDES UNIVERSITAIRES

❖ *Ecole : UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO*

❖ *Faculté : ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT*

❖ *Titre obtenu : DIPLOME DE GRADUAT*

III. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

❖ *Septembre 2010 : Stage de 2^{ème} graduat à la Snel (Société Nationale d'Electricité)/ DDK*

❖ *Février 2011 : Stage de 3^{ème} graduat à la Snel/DER*

IV. INTERETS

Lecture (revues d'actualité cinéma, romans policiers)

Photographie

Films

Musique

Je certifie que tous les renseignements fournis ci-dessus sont sincères et exacts.

Fait à kinshasa, le 31 août 2011

Brunelie LIMOKO BOLIA

Bienvenue aux nouveaux membres !

AVOCAT

Activités : Assistance – Représentation Juridique et Judiciaire

Représentation : Tony MWABA KAZADI

Fonction : Avocat

Adresse : 9B, 7^{ème} Rue Industrielle, Kinshasa - Limete

Email : mwabakazadi@yahoo.fr

Tél. : 081 50 91 531 – 099 79 42 564

JOURNAL OFFICIEL – RAPPEL

Nous vous rappelons que nous avons renouvelé notre abonnement au Journal Officiel pour l'exercice 2011. Nous avons souscrits pour les Numéros Ordinaires, dans la première partie bimensuelle, qui comprennent :

- les textes légaux et réglementaires de la République Démocratique du Congo (les lois, les décrets-lois, les décrets et les arrêtés ministériels...);
- les actes de procédures (les assignations, les citations, les notifications, les requêtes, les jugements, arrêtés...);
- les annonces et avis.

Et certains Numéros Spéciaux.

Vous êtes les bienvenus à la Chambre si vous souhaitez faire la lecture ou une copie d'un numéro.

TEXTES LEGAUX TRANSMIS PAR LA FEC

Décret N° 011/32 du 29 juin 2011 portant suppression des perceptions illégales aux frontières *Source : Primature. Kinshasa / Gombe*

Note circulaire N° 019/CAB/PVPM/ETPS/2011 du 7 juin 2011, portant affiliation obligatoire de tout employeur à une organisation professionnelle de son choix *Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale*

Arrêté ministériel N° 062/CAB/PVPM/ETPS/2011 du 22 juillet 2011 fixant la forme, la preuve et le visa du contrat de travail *Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale*

Arrêté ministériel N° 063/CAB/PVPM/ETPS/2011 du 22 juillet 2011 fixant les modalités de renouvellement des contrats de travail à durée déterminée *Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale*

Instruction N° DGDA/DG/003/DR/SDR/IR/2011 relative à la procédure et aux modalités de constatation, de liquidation, d'ordonnement et de recouvrement de la redevance de contrôle de change *Source : La DGDA*

Nous vous invitons à passer à la Chambre si vous désirez avoir une copie d'un de ces textes.

Aide au commerce : le Projet de facilitation du transport de la Banque mondiale stimule les échanges commerciaux en Afrique de l'Est

Source : www.worldbank.org du 13/07/2011

C'est dans ce contexte que la Banque mondiale finance actuellement un projet de facilitation du commerce et du transport en Afrique de l'Est qui aide à améliorer l'environnement commercial relie le port maritime international de Mombasa, au Kenya, à l'Ouganda et aux autres pays enclavés de la région.

Le projet de facilitation du commerce et du transport en Afrique de l'Est, d'un montant de 199 millions de dollars, est entré en vigueur en 2006. Il s'attaque aux problèmes qui minent ce corridor routier, et notamment au niveau du temps et de l'efficacité. Il est en effet indispensable de réduire les retards subis le long de l'itinéraire car il importe pour ces pays de l'hinterland de maintenir des liens commerciaux. Non seulement le commerce a des retombées bénéfiques directes, mais le corridor offre aussi d'autres avantages aux populations de l'Est de l'Afrique. C'est le cas notamment pour les petits agriculteurs qui peuvent faire des économies en utilisant des voies de transit plus rapides et plus commodes.

Le corridor constitue une connexion commerciale vitale pour les pays sans littoral de la région sachant que 95% des marchandises qui sont importées vers — ou exportées de — l'Ouganda transitent par le port de Mombasa. Le projet essaie d'améliorer la circulation des marchandises le long du corridor Nord, qui traverse l'intérieur du Kenya de Mombasa à Malaba en passant par Nairobi. Après le poste-frontière de Malaba, le corridor s'éclate en deux segments, l'un prenant la direction de Kampala (Ouganda), du Rwanda et de la République démocratique du Congo et l'autre allant vers le Sud-Soudan.

Le thé, par exemple, qui était le premier produit d'exportation du Rwanda en 2001 et représentait 25% des recettes publiques, procure un emploi à des milliers de petits exploitants agricoles et autres travailleurs. En Ouganda, la fabrication d'huile de cuisine et son exportation vers les pays de la région fournissent un emploi à des milliers d'habitants et procurent à l'État des recettes fiscales perçues sur les activités commerciales qu'elles génèrent.

Or ces deux industries dépendent du corridor Nord : les entreprises ougandaises doivent importer les matières premières qui entrent dans la fabrication de l'huile tandis que les usines de thé rwandaises doivent faire traverser près de 1 700 kilomètres à leurs produits pour pouvoir accéder aux entrepôts et au marché aux enchères de Mombasa. L'augmentation des coûts de transport en Afrique rogne les bénéfices des agriculteurs et peut entraîner un accroissement du coût des biens de consommation de base.

Le projet de facilitation du commerce et du transport en Afrique de l'Est est mis en œuvre parallèlement à des projets complémentaires soutenus par la Banque et d'autres organismes tels que l'Union européenne, la Banque africaine de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale et le ministère britannique du Développement international. Les activités du projet portent pour la plupart sur la facilitation du transit et l'amélioration de l'infrastructure de gestion des frontières, de l'infrastructure ferroviaire, routière, etc.

Les changements apportés par le projet ont permis au corridor d'accueillir des volumes de trafic accrus et entraîné une réduction des durées de transit. De 2006 à 2009, le volume des

échanges commerciaux au port de Mombasa a progressé à un taux proche de 9% par an. La plupart de ces marchandises ont emprunté le corridor, favorisant un accroissement des échanges commerciaux de l'Ouganda sur la même période de 24% par an pour les importations et de 22,7% pour les exportations.

Le projet de la Banque mondiale a également soutenu un certain nombre de mesures importantes, notamment dans le domaine de la sécurité portuaire, et fourni des installations pour la mise en place de systèmes permettant le partage de l'information entre les institutions intervenant au port de Mombasa, réduisant les délais de traitement. Les efforts entrepris au niveau de la frontière sont orientés dans deux directions, qui font appel toutes les deux à une coopération accrue entre les institutions kenyanes et ougandaises.

D'une part, grâce à des inspections conjointes des marchandises, celles-ci ne sont effectuées qu'une fois et, de l'autre, l'échange d'informations électroniques permet de faire en sorte que lorsque les marchandises arrivent à Mombasa, ces informations soient transmises à la frontière et partagées entre les institutions intervenant sur place. Des efforts sont déployés pour mettre en place un poste-frontière unique qui facilitera le dédouanement commun des marchandises et réduira par conséquent le temps de traitement. Auparavant, il fallait trois à cinq jours pour dédouaner les marchandises au poste-frontière de Malaba car les expéditions étaient traitées à la fois par les douanes kenyanes et ougandaises et par d'autres structures, de façon séparée.

Avec le projet, « le travail a été simplifié et désormais un camion peut être dédouané en 15 minutes des deux côtés de la frontière », confirme Benjamin Okware, transitaire chez Kenfreight Uganda Ltd.

En moyenne, les délais de passage de la frontière à Malaba ont été réduits de plus de 3 jours à 3-5 heures. Le temps d'immobilisation au port de Mombasa est réduit de 19 à 8 jours et le temps de transit le long du tronçon Mombasa-Nairobi-Kampala a baissé de 15 à 5 jours.

La corruption, quant à elle, est depuis longtemps un phénomène courant au niveau de plusieurs ponts-bascules — installés pour préserver l'infrastructure routière nouvellement remise en état —, en particulier entre Mombasa et Malaba. Elle vient s'ajouter au coût des délais pour accroître les coûts de transport, encore aggravés par des infrastructures médiocres et le niveau élevé des prix du carburant.

Si le projet a aidé à améliorer la situation, des problèmes persistent le long du corridor et les experts de la Banque pensent qu'il reste encore beaucoup à faire. Le poste-frontière continue d'être saturé car les capacités sont insuffisantes par rapport à la quantité de véhicules. Mais ces capacités devraient augmenter une fois que les infrastructures prévues seront achevées et que les systèmes de gestion intégrée des frontières seront mises en place et en service.

Néanmoins, pour certains chefs d'entreprise comme Robert Byaruhanga, responsable de la logistique au sein de l'entreprise ougandaise Kyagalanyi Coffee Ltd., le corridor a d'ores et déjà eu des retombées bénéfiques et permet de réaliser des économies sur les frais de transit.

« Cela prenait tellement de temps avant, il fallait en moyenne compter 40 à 50 jours pour faire expédier un chargement de café de Kampala jusqu'à un bateau. Mais, aujourd'hui, nous nous en sortons en 18-23 jours. »

Le haut débit pour favoriser l'économie numérique au Mali

Source : www.worldbank.org du 29/08/2011

Pays sahélien enclavé, le Mali s'est lancé depuis plusieurs années dans la réforme du secteur des télécommunications, avec comme objectif principal le décollage d'une économie numérique.

Le groupe de la Banque mondiale a engagé avec le gouvernement du Mali un dialogue sectoriel visant à promouvoir la croissance du secteur des télécommunications, et notamment à accroître l'offre de services haut débit (ou large bande): ceci constitue un objectif clé de développement du secteur des télécommunications dans ce pays comme dans l'ensemble de la sous-région.

L'assistance de la Banque a ainsi été fournie à travers la modernisation du cadre juridique et réglementaire des télécommunications, l'ouverture du secteur aux opérateurs privés, l'élaboration d'une stratégie d'accès universel visant à étendre l'accès aux services de télécommunications et des TIC aux zones rurales et éloignées et aux citoyens maliens de toute condition.

Aujourd'hui, après l'expansion considérable du mobile, le haut débit apparaît comme le principal relais de la croissance et du développement du secteur pour les années à venir. L'existence d'un réseau en fibre optique national est une condition nécessaire pour diffuser le haut débit sur l'ensemble du territoire malien.

A ce jour, certains tronçons ont été réalisés par les opérateurs du secteur privé. D'autres ont été construits à l'initiative du gouvernement, et ont pour vocation à être exploités en partenariat avec les opérateurs et les fournisseurs d'accès à Internet du secteur privé. Suite à une réunion qui a eu lieu à Kigali en 2007, le ministère en charge du secteur a en effet engagé une discussion avec les opérateurs et les bailleurs de fonds pour réaliser d'ici fin 2012 les tronçons manquants du backbone en fibre optique national et vers les sept frontières du pays. Il s'agit ici des tronçons que les opérateurs n'envisagent pas de réaliser individuellement. Le Mali cherche ainsi à réduire la fracture numérique sur son territoire et à se positionner comme une plateforme de transit entre pays de la sous-région pour l'accès à la capacité des câbles sous-marins de l'Atlantique.

La réalisation de tronçons financés par le gouvernement implique de mener une réflexion sur les modes de gestion les plus appropriés pour cette infrastructure fibres optiques. Une étude a ainsi été réalisée à la demande du gouvernement du Mali. Récemment partagée dans un atelier avec les acteurs clés du secteur, elle a permis de mettre en évidence, à partir d'études de cas, les avantages et inconvénients des différents modèles possibles pour la réalisation et la gestion des infrastructures fibre optique.

« Le spectre des modèles possibles va de celui dont le risque est exclusivement (ou quasi exclusivement) porté par les pouvoirs publics, comme en Tanzanie, au Kenya ou au Rwanda, à celui dont le risque est partagé dans un partenariat public-privé, comme c'est le cas au Burundi, en France ou au Brésil », selon Michel Rogy, Conseiller en matière de politique TIC à la Banque mondiale. Dans le contexte spécifique du Mali, pour la gestion des tronçons déjà financés par le Gouvernement, « trois modèles restent envisageables : le modèle de la société nationale du haut débit (Kenya), le modèle opérateur d'opérateurs (Rwanda) et le modèle

consortium/partage d'infrastructure (Burundi) ». En tenant compte des objectifs que pourrait se donner le gouvernement (cohérence avec la politique sectorielle, impact sur la valorisation de la 3ème licence, impact sur l'intensité de la régulation, propension du secteur privé à utiliser l'infrastructure, difficultés de mise en place du modèle), seuls deux modèles paraissent appropriés a priori : le modèle opérateur d'opérateurs et le modèle consortium/partage d'infrastructure. Et Michel Rogy de souligner : « il est important que l'ensemble des acteurs du secteur soit associé à la réflexion sur le modèle le plus approprié dans le contexte spécifique du Mali ».

Vers l'élaboration d'un cadre concerté

Ce contexte est caractérisé par une accélération des investissements des deux opérateurs ORANGE et SOTELMA/MALITEL dans le haut débit au niveau de leurs boucles locales mobiles et fixes, ainsi que dans leurs backbone nationaux et dans l'accès à la capacité des câbles sous-marins. Les offres 3G sont lancées ou sur le point d'être lancées ; les offres ADSL sont disponibles sur Bamako et dans les capitales régionales.

Fin 2010 il y avait environ 30 500 clients haut débit fixe (ADSL ou CDMA) et 8 000 clients haut débit mobile (3G). Un forfait 1G en Internet Mobile est commercialisé à environ 9900 F CFA / mois (environ \$US 25 / mois) et une connexion à 256 kbit/s en WiMAX à environ 25 000 F CFA / mois (environ \$US 63 / mois).

A partir des études de cas, un atelier sur les différents modèles possibles pour la réalisation et la gestion des infrastructures fibre optique financées par des investissements publics, a formulé des recommandations « pour une prise de décision avisée, adaptée au contexte malien et conforme à l'intérêt général ».

Les participants ont aussi recommandé d'encourager la connexion entre les différents tronçons privés et publics pour des questions de redondance et pour éviter la fracture numérique, d'instaurer un dialogue entre les acteurs du secteur et d'assurer le suivi par le Comité de régulation des télécommunications (CRT) et le Cabinet du Ministre pour identifier, dans les meilleurs délais, la solution la plus appropriée pour la phase 1 du projet gouvernemental (modèle opérateur d'opérateurs avec prestataire technique privé ou modèle consortium/partage d'infrastructure).

Ils recommandent également d'élargir la discussion aux modèles français et brésilien pour la phase 2 du projet gouvernemental et de mettre en œuvre rapidement la stratégie d'accès universel approuvée par le gouvernement, afin de générer du trafic pour les différents tronçons du backbone national, notamment ceux financés par les pouvoirs publics dans les zones a priori peu rentables.

Gérer les forêts du Bassin du Congo : une approche régionale pour un patrimoine régional

Source : www.worldbank.org du 06/09/2011

Le Bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie et représente environ le quart des forêts denses humides. Ce bassin forestier, couvrant un territoire équivalent à environ quatre fois la France, s'étend sur six pays

d’Afrique Centrale : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République démocratique du Congo et la République Centrafricaine.

Les forêts du Bassin du Congo représentent un stock considérable de carbone (les estimations oscillent entre 24 à 39 GT de carbone) : elles constituent donc tampon important dans le cadre des changements climatiques.

Bien que le taux annuel moyen de déforestation dans le Bassin du Congo soit faible (0,17%) comparé à ceux d’Amazonie ou d’Asie du Sud-est, certains prédisent que la situation pourrait changer avec une accélération de la disparition des forêts au cours des prochaines décennies sous l’influence de pressions croissantes. Il s’agit, entre autres, de l’exploitation forestière, le développement de routes, l’extension agricole (à la fois pour l’agriculture vivrière et commerciale), l’extraction de pétrole et de minerais.

Limiter la déforestation signifie non seulement moins de carbone relâché dans l’atmosphère, mais aussi un habitat préservé pour de nombreuses espèces en voie d’extinction et des services écologiques essentiels maintenus.

A l’échelle mondiale, on estime que la déforestation tropicale contribue à hauteur de 15 à 20 % aux émissions totales de gaz à effet de serre, participant ainsi au réchauffement de la planète et au changement climatique. C’est pourquoi les partenaires au développement est en train d’élaborer un mécanisme d’incitations visant à appuyer les efforts consentis par les pays en développement pour réduire la déforestation et la dégradation des forêts tropicales.

Ce système d’incitation financière est connu sous le nom de mécanisme REDD+ (Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) et sera partie intégrante du futur cadre de travail établi par la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Mais avant de pouvoir profiter d’un tel mécanisme, les pays du Bassin du Congo doivent relever de nombreux défis liés à leurs capacités institutionnelles et techniques.

Une approche régionale pour la conservation des ressources forestière et leur utilisation durable

Pour appuyer les pays du Bassin du Congo, la Banque mondiale a approuvé en août 2011 un projet de 5 ans financé grâce à un don de 13 millions de dollars américains du Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) : le projet va renforcer les capacités des pays et leur permettre d’atteindre les pré-requis techniques et institutionnels indispensables pour bénéficier du futur mécanisme d’incitation REDD+.

« Il s’agit clairement d’un de nos projets les plus importants pour soutenir notre engagement à appuyer l’Afrique dans les négociations sur le climat et l’aider à se positionner à la fois comme contributeur dans l’effort d’atténuation mondiale et comme bénéficiaire des flux financiers grandissants », a déclaré M. Yusupha B. Crookes, Directeur en charge l’Intégration Régionale en Afrique pour la Banque mondiale.

Les pays du Bassin du Congo utilisent une approche régionale pour se préparer à cette participation.

« L’intégration régionale permet aux pays de se positionner de façon plus stratégique dans le cadre des négociations internationales sur le climat. Elle les aide également à mettre en

commun leurs ressources pour adopter des méthodologies et technologies de pointe pour le suivi et la mesure de la forêt » a déclaré Mme Carole Megevand, Responsable du projet. « Cela donne aussi aux pays les moyens de mutualiser les coûts, et de bénéficier de substantielles économies d'échelles. De plus, l'approche régionale permet de limiter les effets de « fuites » qui consistent à simplement déplacer les phénomènes de déforestation d'un pays à l'autre ».

Le projet est mis en œuvre par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), une organisation régionale ayant pour mandat de coordonner la gestion de la forêt dans le Bassin du Congo. « COMIFAC est en charge d'exécuter le projet, mais les pays participants ont un rôle prédominant dans la prise de décision et le suivi du projet », indique Mme Mégevand.

Le principe de subsidiarité est un élément fondamental dans le montage du projet. Il assure que le projet régional vient en complément des autres initiatives finançant des activités au niveau des pays pour la gestion de la forêt. Il offre un cadre régional permettant de coordonner les réformes des politiques au sein des 6 pays et de leur permettre d'avancer vers un objectif commun de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Mesurer le stock de carbone des forêts d'Afrique centrale

Les négociations internationales sur REDD+ continuent autour de la notion de "crédits carbone", un dispositif permettant de rétribuer les pays pour leurs performances en termes de réduction des émissions de carbone forestier dans l'atmosphère.

Comparé à d'autres écosystèmes forestiers mondiaux, le Bassin du Congo fait face à un déficit de données sur le stock de carbone de ses forêts. Cette incertitude pourrait à terme limiter voire empêcher les paiements REDD+.

« Le résultat clef poursuivi par ce projet sera de rendre disponible des outils pour mesurer avec précision et avec confiance la quantité de carbone contenue dans les forêts d'Afrique Centrale », indique Mme Idah Pswarayi-Riddihough, responsable du secteur Environnement à la Banque mondiale. « Savoir la teneur en carbone des forêts sera très vraisemblablement un pré-requis pour accéder aux futurs paiements REDD+ basés sur la performance. Les pays participant à ce projet pourront mieux se positionner sur les futurs marchés ».

Au sujet des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo

Plus de 24 millions de personnes vivent dans les forêts du Bassin du Congo. L'exploitation du bois et des minerais dans la forêt contribue significativement aux exportations et aux revenus fiscaux. Au-delà de leur importance économique, les forêts tropicales jouent également un rôle de premier plan pour la conservation de la biodiversité mondiale, abritant des animaux et des plantes n'existant que dans cette région du monde. Les forêts sont également le poumon vert du continent africain et fournissent des services écologiques vitaux aux niveaux régional et mondial : protection des eaux, régulation du climat et acteur clef du cycle des pluies. Par leur métabolisme, les forêts absorbent le dioxyde de carbone de l'atmosphère et le stockent sous la forme de leur abondante végétation.

Avis d'appel d'offres pour Réalisation des travaux d'entretien de la route Kisangani-Lubutu-Walikale

Financement : UE

Responsable : UNOPS

Date limite : le 20 septembre 2011

Tél : 081 70 09 600

Email : Cdocsoumission@unops.org

Adresse : 57, Avenue du Livre, Kinshasa - Gombe

Avis d'appel d'offres pour Spécialiste International en Passation des Marchés

Financement : IDA

Responsable : PRCG

Date limite : le 21 septembre 2011

Email : prcgrdc@gmail.com

Adresse : Boulevard Colonel Tshatshi dans l'enceinte du Ministère de l'Intérieur, Kinshasa/Gombe

Avis d'appel d'offres pour Travaux de réhabilitation des axes routiers

Financement : BAD

Responsable : UNOPS

Date limite : le 22 septembre 2011

Email : Cdocsoumission@unops.org

Adresse : 402, Avenue Adoula, Lubumbashi – RDC

Avis d'appel d'offres pour Fourniture de 2 Camions plat 4x4

Financement : BAD

Responsable : UNOPS

Date limite : le 23 septembre 2011

Web site: www.ungm.org

Adresse : 57, Avenue du livre, Kinshasa/Gombe

Avis d'appel d'offres pour Fourniture et Livraison des Véhicules

Financement : Fonds Mondial

Responsable : Fonds Mondial

Date limite : le 26 septembre 2011

Tél : 099 74 71 789

E-mail: gbukasa@caritasdev.cd - g_bukasa@yahoo.com

Adresse : 26, Avenue Basoko, Kinshasa/Gombe

Avis d'appel d'offres pour Fourniture et Livraison des Groupes Electrogènes

Financement : Fonds Mondial

Responsable : Fonds Mondial

Date limite : le 26 septembre 2011

Tél : 099 74 71 789

E-mail: gbukasa@caritasdev.cd - g_bukasa@yahoo.com

Adresse : 26, Avenue Basoko, Kinshasa/Gombe

Avis d'appel d'offres pour Travaux de construction des infrastructures

Financement : BAD

Responsable : UNOPS

Date limite : le 05 octobre 2011

Tél : 081 71 52 115

E-mail: claudet@unops.cd

Adresse : 402, Avenue Adoula, Lubumbashi – RDC

Avis d'appel d'offres pour Fourniture et Livraison des Médicaments Antituberculeux de Première Ligne

Financement : FM

Responsable : FM

Date limite : le 06 octobre 2011

Tél : 099 56 66 584

E-mail: cnkomba@caritasdev.cd - Cylos02@yahoo.fr

Adresse : 26, Avenue Basoko, Kinshasa/Gombe

Avis d'appel d'offres pour Fourniture et Livraison des Médicaments Essentiels

Financement : FM

Responsable : FM

Date limite : le 10 octobre 2011

Tél : 099 56 66 584

E-mail: cnkomba@caritasdev.cd - Cylos02@yahoo.fr

Adresse : 26, Avenue Basoko, Kinshasa/Gombe

RDC : le FMI appelle le gouvernement à la vigilance face à l'inflation et aux dépenses

Source : www.Jeuneafrique.com du 03/09/2011

Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé la République démocratique du Congo (RDC) à maintenir ses efforts contre l'inflation et à maîtriser ses dépenses dans la perspective des élections prévues en novembre.

L'inflation, actuellement à 22,9% contre 27% en début d'année, se maintiendra en 2011 "vraisemblablement bien au-dessus de l'objectif à un seul chiffre fixé par la Banque centrale" du Congo (BCC), prévoit le FMI dans un communiqué publié à l'issue d'une mission de dix jours à Kinshasa.

L'accélération de l'inflation début 2011 a été liée à "l'envolée des prix mondiaux des produits énergétiques et alimentaires", selon le FMI qui juge les "résultats macroéconomiques solides" et prévoit une croissance pour 2011 " qui pourrait dépasser les 6,5% initialement projetés".

Le FMI appelle la BCC à "rester vigilante face au risque d'une accélération de l'inflation qui pourrait déstabiliser l'économie". Les autorités doivent "maintenir les grandes lignes" des politiques macroéconomiques "pour maîtriser les tensions inflationnistes et préserver la position budgétaire, notamment dans la perspective des élections" présidentielle et législatives prévues le 28 novembre prochain, indique le Fonds.

"Pressions en faveur des dépenses"

"Les pressions en faveur des dépenses s'intensifient du fait des élections nationales et constituent le risque principal, mais le gouvernement a jusqu'à présent réussi à maintenir les grandes orientations énoncées dans son programme économique", ajoute-t-il.

Si le Fonds a noté "des progrès enregistrés sur un large éventail de réformes structurelles", il juge "nécessaire d'accélérer la marche de certaines mesures". Il estime ainsi "essentiel d'avancer sur le dossier de l'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans les industries extractives".

La RDC recèle d'immenses ressources naturelles, dont 34% des réserves mondiales connues de cobalt et 10% des réserves de cuivre, ainsi que de l'or, du diamant, de l'uranium. Fin avril, le FMI a débloqué 80 millions de dollars en faveur de la RDC, correspondant à la 4e tranche du prêt de 541 millions de dollars accordé fin 2009 dans le cadre d'un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). La RDC a obtenu en juillet 2010 une réduction de sa dette de 12,3 milliards de dollars, dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Crise économique : l'Afrique dans l'œil du cyclone

Source : www.jeuneafrique.com du 05/09/2011

La crise menace. L'économie mondiale basculera-t-elle dans une nouvelle récession ? Trouvera-t-elle un regain de croissance ? Dans ce contexte troublé, l'Afrique est désormais mieux armée pour affronter une éventuelle tempête.

La semaine économique du 22 au 26 août a été calme. Pas de folie boursière comme au début du mois. L'or, valeur refuge qui était montée jusqu'à 1 913 dollars (environ 1 330 euros) l'once (lire aussi l'analyse p. 61), a perdu plus de 100 dollars en deux jours. Les Bourses de New York, Londres, Paris, Francfort ou Shanghai ont retrouvé le sourire avec l'espoir d'une remontée des cours, après le « massacre » pratiqué depuis un mois. Rémission avant un grand plongeon dans la récession ? Ou retour à la raison ?

L'hypothèse rose n'est pas sûre, car cette douce euphorie était due à la croyance par les marchés que Ben Bernanke, le président de la Réserve fédérale (FED) américaine, annoncerait, vendredi 26 août à Jackson Hole (Wyoming), qu'il ouvrirait en grand les vannes monétaires pour soutenir une croissance américaine frappée de léthargie.

À l'heure où se bouclait ce numéro, les déclarations du patron de la FED n'étaient pas encore connues. Il faudra donc attendre lundi 29 pour savoir si les marchés sont rassurés par les mesures qu'il a promis de prendre ou bien s'ils renouent avec la peur panique d'une récession, précipitant la chute des cours et le coup de froid conjoncturel redouté.

Les prévisionnistes avaient annoncé de longue date un ralentissement de la croissance mondiale. On savait qu'après la remontée à 5,1% en 2010, celle-ci retomberait un peu en dessous de 4%. Mais les belles statistiques du premier trimestre avaient bercé les marchés d'illusions et leur avaient fait s'imaginer que la crise était finie.

Investisseurs affolés

Inexorablement, deux freins étaient pourtant à l'œuvre, qui ont commencé à faire sentir leurs effets dépressifs au printemps : la hausse du prix des matières premières, et notamment du pétrole, qui a rogné un peu partout dans le monde le pouvoir d'achat du consommateur au moment où celui-ci avait du mal à conserver son emploi ; la nécessité pour les États de réduire vite leurs déficits publics pour éviter que leur dette ne devienne insupportable, à l'instar de celle de la Grèce.

C'est la découverte des montagnes de dettes accumulées aux États-Unis comme en Europe qui a commencé à inquiéter les investisseurs. Puis, ceux-ci ont mesuré l'inconsistance des responsables politiques européens, incapables de s'accorder pour sauver la Grèce. Ils ont donc commencé à vendre en avril leurs actions et leurs contrats à terme sur les matières premières, désireux de rester « liquides » pour éviter les mauvaises surprises.

En juillet, c'est la peur d'une faillite des États-Unis, bloqués par le plafond législatif de leur dette, qui a affolé, d'autant que le compromis médiocre signé entre républicains et démocrates pour réduire les déficits a débouché sur la dégradation de la note de la première économie mondiale par Standard & Poor's, le 5 août.

Aujourd'hui, la frousse s'est portée sur la croissance. On dit que la Chine ralentit son train d'enfer. On dit que les émergents vont devoir prendre des mesures pour calmer leur inflation qui, au Vietnam, a atteint un taux de 23% sur un an. On dit que les États-Unis et l'Europe vont retomber en récession, le double dip – récession suivie d'une reprise suivie d'une nouvelle récession – prédit par les Cassandre, parce qu'il va falloir y augmenter les impôts et donc y étrangler la consommation et les investissements.

Les chiffres attendus ne confirment pas cela. Il est vrai que la croissance a été à l'arrêt en France et en Allemagne au deuxième trimestre, mais l'économie chinoise ne ralentit toujours pas et le géant asiatique commande toujours plus de charbon à l'Australie et de maïs aux États-Unis. Il est vrai que l'Amérique émet des signaux contradictoires : le marché immobilier y est toujours au plus bas et celui du travail déprimé, mais les commandes de biens durables se redressent depuis trois mois et la balance commerciale ne se porte pas trop mal. Parmi les grandes économies, il n'y a qu'en Italie et qu'au Japon, pour cause de séisme, que la crise menace à nouveau, et encore pour un ou deux trimestres seulement, ce qui ne permet pas de parler de grave récession comparable à celle de 2008-2009.

En attente

Malheureusement, « tous les moteurs qui ont tiré la reprise en 2009 et 2010 s'arrêtent en ce moment même », commente Philippe Waechter, directeur de la recherche économique chez Natixis Asset Management. « Les pays émergents éprouvent le besoin de digérer leur reprise qui nous a sortis de la récession : leur dynamique est moins robuste. Les pays industrialisés ne peuvent plus pratiquer de politiques de relance pour cause de finances publiques en mauvais état. Les émergents attendent une impulsion des industrialisés et les industrialisés l'espèrent des émergents ! »

Tout le monde attendant tout le monde, l'analyste se dit perplexe sur les occasions de redémarrage. « Peut-être les pays émergents ? se demande-t-il. Peut-être la poursuite de la baisse des prix des matières premières, dont le pétrole, ce qui redonnerait du pouvoir d'achat aux consommateurs ? »

Les risques pour la santé de l'économie mondiale s'accumulent. « Le moindre choc sur les marchés financiers pourrait créer un basculement que personne n'a les moyens de compenser, s'inquiète Waechter. Nous estimons qu'il y a 60% de chances pour que la croissance demeure très modeste et 40% pour que se déclenche une récession. » Chez Oddo Securities, on parle de 50/50. Sur le fil du rasoir...

"Verre à moitié plein"

À l'évidence, les pays en développement ne seront pas les premiers frappés par le ralentissement. Leurs habitants ne placent pas leur épargne en Bourse et, en cas d'effondrement des cours, ils ne réduisent pas leur consommation comme les ménages occidentaux. Leurs entreprises ont déjà du mal à trouver des prêts et il est peu vraisemblable qu'un ralentissement aggrave la frilosité des banques. Le péril est ailleurs.

« Dans un contexte mondial où le débouclage des dettes privées et publiques est à peine à son commencement, l'Afrique présente un verre à moitié plein », estime Jean-Philippe Stijns, économiste au Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « Avec les pays émergents, elle a rebondi de façon plus vigoureuse que le monde industrialisé et ce n'était que justice, car elle n'était pour rien

dans la naissance de la crise. Ses banques n'avaient pas succombé à la sophistication financière occidentale et n'avaient pas commis de bêtises. Il n'y a donc pas eu de récession en Afrique, même si les économies les plus ouvertes comme celles du nord du continent ou d'Afrique du Sud ont connu un choc plus violent que les autres. »

Et si le double dip se produisait dans les prochains mois ? « L'Afrique a changé, répond Jean-Philippe Stijns. Sa croissance est plus constante et mieux répartie qu'autrefois, où elle ne concernait que deux ou trois pays vedettes. Le continent a amélioré ses politiques publiques, son climat des affaires et sa stabilité macroéconomique, notamment en matière d'inflation. Il partage la vitalité des économies émergentes. La part de son commerce avec les pays hors OCDE est passée de 23% à 39%. Il a diversifié ses partenaires et se trouve donc plus robuste pour affronter un ralentissement toujours possible, car si l'Europe, son partenaire majeur, bat de l'aile, l'essoufflement de ses exportations est assuré. »

On peut imaginer que les secteurs les plus touchés par cet éventuel coup de froid seront effectivement les secteurs exportateurs, c'est-à-dire les industries extractives (minéraux, hydrocarbures), les agricultures de rente (coton, sucre), la pêche, mais aussi ceux qui accompagnent les exportations, à savoir les transports (dont les ports et aéroports) et les banques.

Reste qu'on voit mal la Chine et les autres pays émergents, qui connaîtront immanquablement des taux de croissance vigoureux, se détourner longtemps des filons, des gisements et des champs africains. Ils ont trop besoin de ces matières premières pour poursuivre leur rattrapage accéléré. « La course aux richesses naturelles de l'Afrique n'est pas près de finir ! » conclut Jean-Philippe Stijns. Autrement dit, même si double dip il devait y avoir, le continent en souffrirait moins et moins longtemps que les riches pays du Nord.

En Allemagne, la Cour constitutionnelle autorise les aides à la zone euro

Source : www.rfi.fr du 07/09/2011

La Cour de Karlsruhe a jugé, mercredi 7 septembre 2011, que les aides accordées par l'Allemagne à la Grèce et la création du Fonds de soutien européen (FESF) étaient conformes à la Constitution. Le gouvernement devra néanmoins solliciter la commission du budget du Parlement pour toute participation à des plans de sauvetage. Le jugement, très attendu, évite à Angela Merkel un dangereux désaveu politique.

Angela Merkel, dont le discours devant le Bundestag avait été repoussé pour qu'elle puisse réagir au jugement de Karlsruhe, est satisfaite. L'opposition, très critique à l'encontre de la politique européenne de la chancière, salue également le jugement.

Les recours formulés par les plaignants, comme on s'y attendait, ont été rejetés. Ces derniers - un député conservateur bavarois et plusieurs économistes - estimaient que les droits du Parlement avaient été mis en cause, les députés n'ayant pas été en mesure d'analyser en détail le premier plan de soutien à la Grèce, qui atteignait un montant de 80 milliards d'euros dont un quart était supporté par l'Allemagne, premier contributeur.

Pas de blanc-seing pour le gouvernement

La Cour constitutionnelle s'est refusée à trancher sur les décisions budgétaires qui relèvent pour elle de la seule compétence du gouvernement. Elle a estimé par ailleurs que les droits du Parlement n'avaient pas été bafoués. Mais il ne s'agit pas pour autant d'accorder un blanc-seing au gouvernement de Berlin. Dans la lignée de ses jugements précédents, la Cour rappelle que le Parlement doit être informé et doit trancher au cas par cas pour toute mesure d'aide d'envergure consentie par l'Allemagne.

Concrètement, la Cour constitutionnelle souhaite qu'à l'avenir la commission en charge du budget soit consultée à chaque fois en préalable à ce type d'engagement. Les dispositions actuelles précisent seulement que le gouvernement doit « s'efforcer » d'informer la même commission.

Défections mal venues

A l'instar de décisions antérieures, la décision de la Cour renforce un peu plus les compétences du Parlement allemand. Une évolution critiquée par certains qui y voient un rejet d'une plus grande intégration européenne. Dans leur décision, les juges constitutionnels critiquent notamment la remise en cause, en pratique, du principe qui interdirait qu'un Etat européen vienne en aide à un autre. Une position qui de fait s'oppose à toute émission d'euro-obligations par l'ensemble des pays européens partageant la monnaie unique.

Le jugement de ce mercredi intervient alors que Berlin s'apprête à adopter à la fin du mois le Fonds de stabilité, durable celui-là, de la zone euro. Le gouvernement allemand, qui avait déjà anticipé la décision de la Cour constitutionnelle, peut donc encore revoir sa copie pour satisfaire Karlsruhe. Autant de concessions qui peuvent permettre à Angela Merkel d'obtenir le soutien de députés rétifs de sa majorité conservatrice. La chancière doit en effet craindre, à mi-mandat et sur un dossier central, des défections qui seraient mal venues, alors que ses troupes traînent parfois des pieds notamment sur les aides à la zone euro.

Les Bourses européennes plongent, la Grèce inquiète et le G7 ne rassure pas

Source : www.trends.be du 12/09/2011

Les Bourses européennes plongeaient dès l'ouverture lundi, entraînées dans le rouge par les valeurs bancaires, alors que le G7 n'est pas parvenu à calmer les angoisses des marchés qui avaient déjà vécu une journée de panique vendredi.

Quelques minutes après l'ouverture, Paris chutait de 4,06%, Londres de 2,39% et Francfort de 2,75%, tandis que Madrid cédait 3,08% et Milan 3,23%. Bruxelles plongeait de son côté de plus de 2,5%.

En Asie, la même panique étreignait les marchés: Tokyo a clôturé en baisse de 2,31%.

"Les marchés boursiers se préparent à un début de semaine difficile en Europe, étant donné que les inquiétudes grandissent une fois encore quant à l'état de santé de la zone euro", commente Cameron Peacock, analyste chez IG Markets.

Les investisseurs craignent que la Grèce ne soit pas en mesure de respecter ces engagements budgétaires, ce qui menacerait de faillite le pays et aggraverait la crise en Europe.

Le ministre allemand de l'Economie Philipp Rösler n'a d'ailleurs pas exclu une faillite ordonnée de la Grèce pour sauver l'euro.

Pendant le week-end, la Grèce a annoncé de nouvelles mesures pour réduire son déficit public, d'environ 2 milliards d'euros supplémentaires, et tenté de rassurer ses bailleurs de fonds avant une semaine cruciale pour l'avenir du pays et la zone euro.

Ces incertitudes pèsent lourdement sur les valeurs bancaires, plombées par leur exposition à la dette souveraine mais également par des craintes sur leur solvabilité et leur financement.

Ainsi, BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale perdaient autour de 10%. A Francfort, Deutsche Bank perdait 7,73%, Commerzbank 6,82% et à Madrid, l'action de Santander, première banque en zone euro par la capitalisation, perdait 4,85%. Enfin, à Bruxelles, KBC dévissait de plus de 6%.

Enfin, les marchés, qui s'inquiètent du ralentissement économique aux Etats-Unis et en Europe, n'auront pas été rassurés par la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus riches de la planète (G7) vendredi et samedi à Marseille.

Ils se sont contentés de promettre une réponse "forte" et "coordonnée" à la crise mais sans préciser leur stratégie.

Vendredi, les Bourses européennes avaient toutes abandonné entre 2 et 4% tandis que de son côté, Wall Street avait également fini en forte baisse (Dow Jones: -2,69% et le Nasdaq -2,42%).

Ralentissement généralisé des grandes économies mondiales

Source : www.trends.be du 12/09/2011

Les indicateurs avancés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) signalent un "ralentissement généralisé" des principales économies mondiales, indique l'OCDE dans un communiqué publié lundi.

Ces "indicateurs composites avancés" continuent de "signaler un ralentissement pour le mois de juillet 2011 dans la plupart des 34 pays membres de l'OCDE et des grandes économies non membres", précise l'organisation qui réunit les Etats les plus riches de la planète.

Conçu pour anticiper les points de retournement de l'activité économique, rappelle l'OCDE, l'indicateur composite avancé pour la zone OCDE, tout comme celui du G7, enregistre un recul de 0,5 point en juillet, quatrième mois de baisse consécutive.

Les inversions de tendance de l'indice précèdent généralement de 6 mois environ les inversions de l'activité économique, selon l'OCDE.

Les indicateurs pour le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, le Brésil, la Chine et l'Inde montrent que l'activité économique a ralenti "plus fortement" tout comme ceux des États-Unis et de la Russie qui trahissent "plus clairement" ce coup de frein, selon l'OCDE.

Les perspectives pour le Japon "continuent d'indiquer la présence d'un possible point de retournement de l'activité économique", précise l'organisation.

La publication de ces indicateurs intervient alors que les bourses européennes ont de nouveau plongé lundi matin, entraînés vers le fond par les valeurs bancaires tandis que le G7, réuni vendredi à Marseille dans le sud de la France, n'est pas parvenu à calmer les angoisses des marchés.

A la veille de cette réunion du G7 (Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie), l'OCDE avait déjà revu en nette baisse ses prévisions de croissance d'ici à la fin de l'année pour ces pays riches.

Hormis le Japon, en pleine reconstruction après les catastrophes de mars, la croissance dans les économies du G7 "restera inférieure en moyenne à 1%" en rythme annualisé au second semestre, a-t-elle estimé.

Le chef économiste de l'OCDE Pier Carlo Padoan a même évoqué un renforcement du "risque d'une période de croissance négative au cours de la période à venir".

MODALITES D'INSCRIPTION

DEJEUNER CONFERENCE TOUT INCLUS :

Le droit d'inscription à l'épreuve est fixé à 40 USD pour les membres et à 50 USD pour les non membres. Ce montant comprend la participation au Déjeuner Conférence (à 12h30h) et un menu « classique » (une entrée, un plat, un dessert) et des boissons locales.

REGLEMENT

- **PAIEMENT** : Le paiement doit nous parvenir au plus tard deux jours avant le Déjeuner Conférence.
- **ANNULATION** : Valable uniquement par écrit au moins 2 jours ouvrables avant le Déjeuner Conférence. Le participant peut se faire remplacer. En cas d'annulation de dernière minute, nous serons dans l'obligation de vous facturer la totalité de la valeur mentionnée sur le bulletin d'inscription. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

N.B. L'inscription au Déjeuner Conférence entraînera automatiquement l'acceptation du présent règlement.



C.C.B.C.L

BULLETIN D'INSCRIPTION : DEJEUNER CONFERENCE

« La Libération du marché de l'énergie en RDCongo »

Entreprise :
Adresse :
N° téléphone :
E-mail :

Participant 1 :

Nom :
N° téléphone :
E-mail :
Membre de la Chambre de Commerce : OUI NON

Participant 2 :

Nom :
N° téléphone :
E-mail :
Membre de la Chambre de Commerce : OUI NON

Désire(nt) participer au Déjeuner Conférence sur le sujet « La Libération du marché de l'énergie en RDCongo », organisé par la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise-Luxembourgeoise en date du jeudi 29 septembre 2011.

DEJEUNER CONFERENCE : TOUT INCLUS

MEMBRE à 40 USD :X 40 = USD
NON-MEMBRE à 50 USD :X 50 = USD

TOTAL :USD

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement au verso.

Clôture des inscriptions le lundi 26 septembre à 12h00.

Date :

Signature :

Pour toutes les infos : secrétariat de la Chambre de Commerce Belgo-Congolaise-Luxembourgeoise, 2703 avenue de la Justice, Kinshasa / Gombe

Tél : 089 89 49 292 – 081 88 48 319

N.B. Le présent bulletin d'inscription ne sera pris en considération qu'après paiement du droit d'inscription.